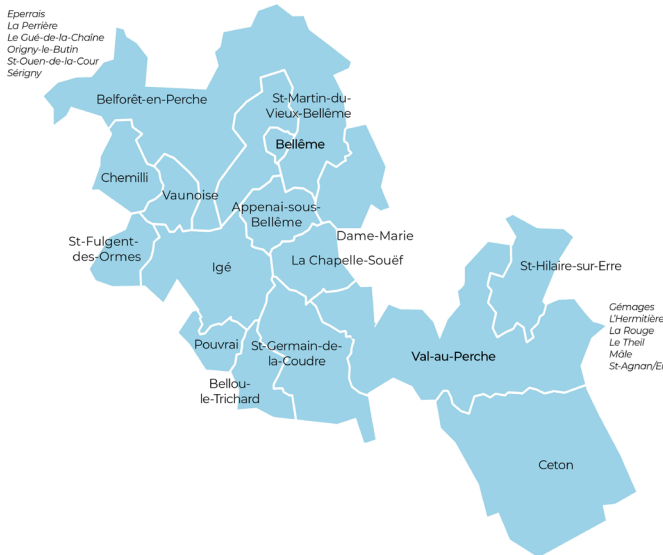


MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE



Le service mobilité TAD de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand est accessible aux habitants des 16 communes :

Appenai-sous-Bellême | Belforêt-en-Perche |
Bellême | Bellou-le-Trichard | Cetion | Chemilli |
Dame-Marie | Igé | La Chapelle-Souëf |
Pouvrai | Saint-Fulgent-des-Ormes |
Saint-Germain-de-la-Coudre | Saint-Hilaire-sur-Erre |
Saint-Martin-du-Vieux-Bellême | Val-au-Perche |
Vaunoise

RÉSERVATIONS

Du lundi au vendredi de
8h45 à 12h et
de 13h30 à 16h45

02 37 49 63 51

transports@perchenormand.fr

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

**Dernier délai, la veille de
votre déplacement
avant 12h en semaine et
le vendredi avant 12h
pour le samedi et le lundi.**

Collines du
PERCHE
N O R M A N D
Communauté de Communes

Siège de la Communauté de Communes
des Collines du perche Normand
3, rue de la Cidrerie
Le Theil-sur-Huisne
61260 VAL-AU-PERCHE

www.perchenormand.fr

avec le soutien de la



TAD 
SERVICE MOBILITÉ



Collines du
PERCHE
N O R M A N D
Communauté de Communes



Le service mobilité de Transport A la Demande est proposé par la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, avec le soutien de la région Normandie



Les déplacements proposés ont lieu essentiellement l'APRÈS-MIDI, du lundi au vendredi de 14h à 18h (détail dans le tableau ci-contre). Un ALLER ou un RETOUR correspond à un trajet.

BÉNÉFICIAIRES

Tous les habitants des communes de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand

FONCTIONNEMENT

Les trajets sont à réserver au minimum la veille de votre déplacement avant 12h*.

Ils sont à régler à réception de la facture.

Vous pouvez payer par chèque, espèces, carte bancaire, ou par prélèvement automatique.

Lieu de paiement :

Siège de la CDC au Theil-sur-Huisne

SERVICE MOBILITÉ : TARIFS 2025

MOTIF	CONDITIONS	TARIFS
Services de la CdC et Animations	Selon les ouvertures des ACM et horaires des ateliers numériques ELABO ou ateliers RPE / LAEP / France Services / Médiathèque / Piscine	Trajet / Personne 1€ personne de moins de 25 ans 2.5€ personne de plus de 25 ans
Intercommunalité	Tous les après-midi - du lundi au vendredi de 14h à 18h sur les déplacements privés et rendez-vous médical sur la CdC de 9h à 18h	Trajet / Personne Tranche 0 à 15 km : 3€ Tranche 15,1 à 30 km : 5€ Tranche 30,1 à 45 km : 10€
Marché	Marché dans la limite de 45 km du domicile	Trajet / Personne Tranche 0 à 15 km : 3€ Tranche 15,1 à 30 km : 5€ Tranche 30,1 à 45 km : 10€
	Navette marché dans la limite de 45 km du domicile (collective à partir de 2 pers.)	Trajet / Personne Navette marché : 3€
Gare	Du lundi au vendredi de 6 h à 21 h dans la limite de 65 km du domicile	Trajet / Personne Tranche 0 à 10 km : 5€ Tranche 10,1 à 20 km : 10€ Tranche 20,1 à 50 km : 15€ Tranche + de 50 km : 25€
Rendez-vous médicaux	Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h dans la limite de 65 km du domicile	Trajet / Personne Tranche 0 à 10 km : 5€ Tranche 10,1 à 20 km : 10€ Tranche 20,1 à 50 km : 15€ Tranche + de 50 km : 25€
Loisirs / Week-end	Samedi et dimanche selon calendrier et horaires des manifestations	Trajet / Personne Samedi : 5€ Dimanche : 6 €
Correspondance Bus	Tous les jours selon les horaires de bus	Trajet / Personne 2.5 €
Stage / Formation	Sur inscription de l'organisme, selon les périodes et horaires. Tarif appliqué selon destination. Avis préalable sur dossier	Selon destination

Gratuité pour les moins de 5 ans

Réservation au 02 37 49 63 51.

*Dernier délai pour les réservations, la veille de votre déplacement avant 12h en semaine et le vendredi avant 12h pour le samedi et le lundi.